

A Bontzen ce 13. novembre 1660



Monseigneur

Le Roy vous a donné par son brevet le 22. de may de l'année dernière au sujet de la forme des gabelliers du Roussillon, le aujourdhuy je fais mesme chose de ce village, mais sur un sujet bien éloigné de cette matière la. C'est sur celle du dessein d'un canal qui pourroit se faire dans cette province du Languedoc pour la communication des deux mers Occéane et Méditerranée. Vous vous souvenez Monsieur que l'entrepreneur de vous parler d'une chose qui auparavant je ne connois pas et qu'un homme de gabelle se mista de nuicellager, Mais vous excusiez moy en sçavoir que vous sçavez que au de l'ordre de Monsieur l'Archevesque de Tolose qui en vous envoie, Il y a quelque temps que l'edit lignon me fit l'honneur de venir en rien soit a cause que je lui suis voisin et amager du pour l'avoir de moy les moyens de faire ce canal. Car il avoit sçeu dire que luy avoit fait luy est de particulier, Je lui dis ce que luy sçavois et luy promis de l'aller voir a Casteln a mon retour de pyrenées et de le mener sur les lieux pour luy en faire voir la possibilité. Je lui fais le loy de Monsieur en Compagnie de Monsieur l'Archevesque de Tolose et de plusieurs autres personnes de condition a cet' effect tout en osant qui l'estant souvenant comme je lui avois dit, les seigneurs Archevesque me charge d'un dresse Une relation et de vous l'envoyer, Elle en luy encluse Mais en arrivant mauvais ordre Car n'estant ni grec ni latin, le seigneur l'Archevesque ne peut pas possible que je m'explique sans bagage et sur ce que l'entrepreneur en par ordre et pour obeye et non pas de moy seulement propre, Toutes fois Monseigneur si vous plait de vous donner la peine de lire ma relation, vous jugerez qu'il en est que ce Canal est faisable qu'il en est difficile a cause du cost Mais que regardant le but qui doit y arriver on doit faire peu de considération de la dépense, Le feu Roy Henry quatrième ayeul de nostre Monarque dira passionnement de faire un ouvrage, feu Monsieur le Cardinal de Joyeuse avoit commandé de faire travailler le feu Monsieur le Cardinal de Richelieu y songeroit l'achèvement, l'histoire de France, le recueil des ouvrages dudit sieur Cardinal de Joyeuse et plusieurs autres écrits Justifient cette riviere. Mais Jusques a ce jour on n'avoit par sans aucun moyen propre a servir ny lieu de rouvrir aucun pour ce canal, Car n'estant qu'on s'adroit alors Imaginer estoient aux un obstacle Insurmontable de retrogradation de rivière et de maxime pour celui les eaux, et n'y croit Je que sur difficulté on toujours cause le degout et recule l'exécution de l'ouvrage, Mais aujourdhuy Monseigneur qu'on sçait de rouvrir aucun et de réparer qui peuvent estre facilement retrouvés de leurs anciens lits et conduits dans ce nouveau canal par pente naturelle et de leur propre Inclination. Toutes



Difficulté de l'excepté n'est de bonneur Un fong pour servir aux fraix du Navail
 Pour avec pour n'est mille moyeur, Monseigneur le Je Voue y present Incoed deux
 dans Un mien memoire y Joint afin de Voue porbe plus facillemen a cet
 ouvrage que Voue Juger de auantageur au Roy et a son peuple, Quand Il
 Voue plaira de concider que la facilité et la suvanee de cette nouvelle
 navigatio, fwa que la disdoit de gibaltar Cesua des de Un passago absoluem
 n'importe, Que la reueue du Roy d'Espaigne a Cadix y s'vont diminuer
 et que ceulx de nostre Roy augmantvont daultan sus les summe de l'usée p
 portien des navigandim y ce roy aultre, Qu'il le droit qui se prendron sur
 les canal qui montvont a dire Somme Inmansur et que les Subjitz de sa
 Majesté y gouvail profitvont de mille nouveaux comvont et tirvont de grand
 avantageur de cette navigatio, Que si l'Espaigne que ce desveiz Voue doibve
 plaire Je Voue l'envoie figure aux le nombre du vclusur quil conviendra
 fere le Un calcul exact du toisur du canal, soit y longueur soit y largeur
 Je suis

[Faint, illegible handwriting covering the lower two-thirds of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

Monseigneur

Je Vous escrivis de perpinian le 26 du mois dernier au subject de la ferme des gabelles du Roussillon, & aujourd'hui je fais mesme chose de ce village, mais sur un subject bien esloigné de cette matière-la. C'est sur celle du dessein d'un Canal qui pourroit se fere dans cette province du Languedoc pour la comuniquaon des deux mers Oceane et Mediteranée. Vous Vous estonnerez Monseigneur que j'entreprene de vous parler d'une chose qu'aparaman je ne cognois pas & qu'un homme de gabelle se melle de nivelage. Mais Vous escuzerez mon Entreprise lorsque Vous saurez que cest de lordre de Monseigneur Larchevesque de Tolose que je Vous escriis. Il y a quelque temps que ledit Seigneur me fit lhonneur de venir en ce lieu, soit à cauze que je luy suis voisin et omager ou pour savoir de moy les moyens de fere ce cannal. Car il avoit ouy dire que j'en avois fait un estude particulie, je luy dis ce que j'en savois, le luy promis de l'aller voir a Castres a mon retour de perpinian et de le mener sur les lieux pour luy en fere voir la possibilité. Je l'ay fait & ledit Seigneur en compagnie de Monsieur Levesque de saint papoul et de plusieurs autres personnes de condition a esté visiter toutes choses qui s'estant trouvées comme je leur avois dites, ledit Seigneur archevesque ma chargé den dresser une relation et de Vous l'envoyer. Elle est icy incluse, mais en assez mauvais ordre car n'entandan ni grec ni latin et a peyne sachant parler françois, il n'est pas possible que je mexplique sans bégayer. Aussy ce que j'entreprends est par ordre et pour obeir et non pas de mon mouvement propre. Touttesfois Monseigneur s'il Vous plaiet de Vous donner la peyne de lire ma relation, vous jugeres quil est vray que ce canal est faizable, quil est a la verité difficile a cauze du coust, mais que regardant le bien qui doit en arriver, l'on doit fere peu de conideration de la despence.

Le feu Roy Henry quatrième ayeul de notre Monarque désira passionement de fere cet ouvrage, feu Monsieur le Cardinal de Joyeuse avoit commansé d'y fere travailler et feu Monsieur le Cardinal de Richelieu en souhaitoit l'achèvement, l'histoire de France, le recueil des oeuvres dudit cardinal de Joyeuse et plusieurs autres escrits justiffient cette vérité ;mais jusques a ce jour lon navoit pas pancé aux rivieres propres a servir ni sceu trouver de routtes aisées pour ce canal. Car celles qu'on s'estoit alors imaginés estoient avec des obstacles insurmontables de rétrogradation de rivières et de machines pour eslever les eaux. Aussy croi je que les difficultés ont toujours cauze le degout et reculé l'execution de louvrage. Mais aujourd'hui Monseigneur qu'on donne de routes aizées et de rivieres qui peuvent estre facilement destournées de leurs anciens lits et conduites dans ce nouveau canal par pente naturelle et de leur propre inclination, toutes difficultés cessent, excepté celle de trouver un fond pour servir aux fraix du travail.

Vous avez pour cella mille moyens Monseigneur & je Vous en presente encore deux dans un mien memoire cy joint afin de Vous porter plus facilement a ces ouvrages que vous jugeres tres avantageux au Roy et a son peuple. Quand il vous plaira de conciderer que la facillité et assurance de cette nouvelle navigation fera que le destroit de gibaltar cessera d'estre un passage absolument necessaire, que les revenus du Roy despaigne a Cadix en seront diminués & que ceux de nostre Roy augmenteront d'aultant sur les fermes des entrées et sorties des marchandises en ce royaulme, oultre les droits qui se prendront sur ledit canal qui monteront à des sommes immanses & que les subjects de sa Majesté en general proffiteront de mille nouveaux commerces et tireront de grand avantages de cette navigation. Que si j'apprends que ce dessein Vous doibve plaire, je vous l'envoyeré figuré avec le nombre des escluses quil conviendra fere et un calcul exact des toises dudit canal soit en longueur soit en largeur.»

Je suis.....